



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 4.6

Numéro de la demande : 2015-5856
Demande : Demande visant à remplir les exigences d'homologation d'un produit disposant d'une homologation complète
Produit : Bayer Advanced Natria Contrôle des maladies prêt à l'emploi
Numéro d'homologation : 28629
Matières actives (m.a.) : *Bacillus subtilis*, souche QST 713
Numéro de document de l'ARLA : 2691425

Objet de la demande

La présente demande vise à apporter les renseignements exigés sur les caractéristiques chimiques du produit Bayer Advanced Natria Contrôle des maladies prêt à l'emploi. Les renseignements exigés concernent les essais sur la stabilité de l'entreposage d'un nombre adéquat de lots de préparations commerciales.

Évaluation des propriétés chimiques

Les résultats des essais sur la stabilité de l'entreposage du produit Bayer Advanced Natria Contrôle des maladies prêt à l'emploi indiquent que la préparation commerciale est stable pendant 24 mois à température ambiante (17 °C à 27 °C). Aucune autre modification de l'étiquette du produit n'est requise.

Évaluation environnementale, évaluation sanitaire et évaluation de la valeur

Aucune évaluation sanitaire, évaluation environnementale ou évaluation de la valeur n'est requise aux fins de la présente demande.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis pour le produit Bayer Advanced Natria Contrôle des maladies prêt à l'emploi et juge qu'ils répondent à l'exigence de données sur les caractéristiques chimiques.

Références

Numéro de document de l'ARLA

Référence

2579219	2012, Serenade Garden RTU: 24-Month Storage Stability Under Ambient Storage Conditions - Final Report, DACO: 2.14.14 CBI
---------	--

ISSN : 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.